

Conseil de Quartier Mouton-Duvernet

Réunion plénière du 29 septembre 2014

1 – Questions des habitants (précédentes et nouvelles)

- **Aménagement de la rue Daguerre : piétonne ?** – question évoquée précédemment : la commission « rue Daguerre » du conseil de Quartier avait opté pour une solution d'aménagement combinant circulation piétonne élargie et circulation routière ralentie. Demande d'accélération de la mise en place de l'aménagement décidé.

Partie piétonne de la rue Daguerre : panneau piéton manquant (abimé puis manquant) ; stationnement anormal de voitures ; motards sans gêne. Demande de rétablissement de la borne en début de la partie piétonne.

Madame Lekin, adjointe à la Maire du 14^{ème}, chargée de la voirie, de la propreté et des déplacements urbains, et présente à la réunion, indique que le plan d'aménagement va être appliqué prochainement par tranches. Ce sera l'occasion d'en reparler au conseil de Quartier et à sa commission spécialisée.

- Demande de **ralentisseur rue Boulard**, avant l'intersection avec la rue Daguerre.
- Meilleure utilisation de la « **plate-forme** » **au-dessus de la piscine - question vue sur place avec Madame Carine Petit, maire de l'arrondissement**, et plusieurs habitants de la rue Brézin qui se plaignent du bruit nocturne. Constat de l'état dégradé du caniveau le long de la rue. Proposition d'un mur végétalisé le long de la rue, d'aménagement de l'espace jeux et de création de jardins partagés.

Madame Petit a décidé depuis de retenir l'aménagement du **jardin Aspirant Dunand** comme « zone projet » pour l'année 2015.

- **Passage piétons entre les squares Ferdinand Brunot et Aspirant Dunand :** les habitants passent d'un square à un autre (toilette seulement square Ferdinand Brunot) sans protection. Demande de création d'un passage protégé entre les deux squares et d'un ralentisseur avant. - Évoqué sur place avec **Madame Carine Petit**.
- **Table à langer dans les toilettes du square Ferdinand Brunot :** évoqué également avec la Maire de l'arrondissement.
- Installation de **jeux pour plus de 7 ans** dans le jardin de l'aspirant Dunand – à revoir au moment du réaménagement du jardin.
- État dégradé du **jardin d'Isoré**, absence de corbeilles et de cendriers. Bruits nocturnes – demande de rondes plus fréquentes de la police, remise en état du mobilier. A revoir avec

Madame Maupas, adjointe chargée des jardins publics, chargée de suivre particulièrement notre quartier..

- **Réunion du conseil de Quartier le samedi matin** pour permettre à des personnes occupées le soir en semaine d'y assister – proposition non retenue pour le moment, car les tentatives dans ce sens dans d'autres quartiers ont attiré fort peu d'habitants.
- **Tentes dans l'espace central de l'avenue René Coty** : risque d'extension et de difficultés à maîtriser ces implantations « sauvages ». - Signalé à la Mairie
- Danger des **voitures** accédant sans ralentir **rue Daguerre depuis la rue Lalande**. – Signalé à la Mairie
- **Bruit** : **Rue Ernest Cresson** devant la boutique Laser Game qui ferme à minuit ou 1h du matin. Les utilisateurs fument leur cigarette en discutant bruyamment devant le magasin

Rue Gassendi à la suite de l'installation d'un magasin au coin de la rue Daguerre. Livraisons bruyantes. Circulation accrue dans cette rue par des véhicules contournant l'avenue du Maine. Bennes bruyantes et trop matinales. Demande de sens uniques alternés pour dissuader le trafic. Madame Lekin, adjointe à la maire du 14^{ème}, présente à la réunion, va étudier le problème avec les services de la Mairie.

L'habitante de la rue Gassendi a fait connaître le 7 octobre que sa demande concernant l'horaire des bennes a été entendue : elles passent plus tard.

Rue Brézin (cf. plus haut),

Rue Boulard : demande de campagne anti-bruit par la Mairie

Rue Deparcieux : la police emploie des sirènes bruyantes en sortant de l'hôtel de police, en traversant l'avenue du Maine et en empruntant la rue Deparcieux .

- **Conteneur à bouteilles 12 avenue du Général Leclerc** débordant de bouteilles du fait de cafés avoisinant.
- **Stationnement de motos devant le « sushi » du 7 avenue du Général Leclerc**.
- **Accès aux commerces de la rue d'Alésia proches du cinéma Gaumont** devenu très difficile du fait des travaux. Les piétons venant de la place Victor Basch sont obligés de traverser devant la pharmacie, de traverser à nouveau au coin de la rue Marguerin et de revenir sur leurs pas ! L'exiguïté de la rue d'Alésia, la présence d'arbres devant la sortie du cinéma, l'interdiction d'installations de chantier coté Avenue du Général Leclerc par la Préfecture de Police ne permet pas d'autres solutions d'accès au chantier que celle que nous connaissons.

La procédure de référé s'achève et tous les immeubles concernés par l'opération ont été visités par l'expert. Les travaux de déconstructions lourds vont donc commencer dans quelques jours.
Ils ne feront qu'aggraver la difficulté de bien travailler pour les commerces concernés.

Madame Lekin, adjointe à la maire du 14^{ème}, en charge notamment de la voirie, annonce qu'elle a engagé avec Gaumont une négociation pour que la circulation piétons sur toute la longueur du trottoir de la rue d'Alésia côté pair soit rétablie les week-ends.

Il reste aux commerçants à demander à Pathé-Gaumont une indemnisation pour préjudice de perte de chiffre d'affaires, qui ne pourra malheureusement être déterminée qu'à l'issue des travaux. Peut-être peuvent-ils demander dès à présent une indemnisation provisoire pour survivre, compte tenu de l'importance du préjudice subi.

- **Rue Liancourt** : chaussée défoncée par suite de l'édification de la crèche, demande de ralentisseur entre la rue Gassendi et l'avenue du Maine. Madame Legin indique que la réfection de la chaussée est prévue et qu'une protection du trottoir devant la crèche est prévue
- **Accès à la crèche pour des bébés à naître** : difficulté à inscrire des bébés à naître à certaines dates, compte tenu des inscriptions déjà enregistrées. Madame Elisabeth Guy-Dubois, première adjointe à la maire du 14^{ème}, notamment chargée de la petite enfance, et présente à la réunion, répond sur ce point, sur l'installation de la nouvelle crèche, rue Liancourt et d'une manière plus générale à la prise en charge de la petite enfance par la Municipalité : cf.ci après le résumé de son intervention.
- **Circulation avenue René Coty** : les voitures et les motos ne respectent pas la limitation de vitesse à 30km/h. Les coussins berlinois ne sont pas dissuasifs.
- **Entourages d'arbres nouveaux** : difficultés pour les piétons
- **Terrasse du café Lakanal,(début d'avenue René Coty) gênant la circulation piétonne** : - Signalé à la Mairie

2 – Réorganisation des commissions du conseil de Quartier

Le bureau du conseil a souhaité que les activités des commissions reprennent car il y a matière !. Les personnes souhaitant participer aux activités d'une ou plusieurs d'entre elles sont priées de s'inscrire sur des formulaires. Elles seront invitées à participer aux réunions qui vont reprendre d'ici la fin de l'année.

Pour mémoire les commissions du conseil Mouton-Duvernoy : place Denfert-Rochereau, avenue du général Leclerc-place Victor Basch, rue Daguerre, culture (cinéma, livres), accessibilité, communication, fêtes, compostage.

Après la réunion du conseil de Quartier la Mairie a fait connaître sa décision de commencer l'aménagement de la rue Daguerre, sur lequel la commission « rue Daguerre » avait rendu un avis. Cette commission va donc reprendre également ses travaux.

3 - Ouverture de la crèche rue Liancourt, prise en charge de la petite enfance dans le 14^{ème}, et inscription aux crèches publiques (Madame Elisabeth Guy Dubois, première adjointe à la maire du 14ème en charge du développement économique, de la famille, de la petite enfance, des seniors et du handicap)

A l'occasion de l'ouverture de la crèche rue Liancourt, et pour répondre à la question d'un couple d'habitants sur l'accès aux crèches pour les nouveau-nés, selon leur date de naissance, Madame Guy-Dubois a rappelé la situation de la petite enfance dans l'arrondissement et les principes d'accession aux crèches publiques. Un résumé de cette intervention parviendra plus tard.

4 – Propreté (Madame Sylvie Lekin, adjointe à la maire du 14^{ème}, en charge de la voirie, des déplacements et de la propreté, et Madame Laureline Autes responsable de la division territoriale du 14^{ème} du service technique de la Propreté de Paris)

Le rapport 2012 de la Division que dirige Mme Autes (en lieu et place de Mme Jeannot, citée dans l'organigramme de la Division), et les chiffres-clés pour 2013 sont en annexe.

L'ordre du jour très chargé a conduit à reporter les questions relatives à cet exposé à la prochaine réunion plénière, après un rappel des principaux points évoqués par Madame Autes..

5 – Compostage (Jean-Jacques Fasquel, maître-composteur ; Emeline Porthé, référente ; Anne-Claire Gadenne, présidente de la commission compostage du conseil de Quartier)

La Ville de Paris s'est engagée depuis 2010 à promouvoir la réduction des ordures ménagères, notamment en encourageant le compostage des déchets dits organiques, alimentaires ou issus du jardinage. Elle propose un accompagnement à toutes les personnes se lançant dans l'aventure du compostage collectif « en pied d'immeuble » par la fourniture du matériel nécessaire, la formation des responsables ou « référents » et le suivi du compostage pendant 6 mois ; une centaine d'immeubles parisiens produisent maintenant leur propre compost.

Notre quartier est composé de nombreux immeubles pouvant prétendre à cette aide, comme le 76 rue d'Alésia, dont la référente, **Emeline Porthé**, expose avec enthousiasme cette expérience qui regroupe 6 foyers autour des 3 bacs de compostage situés dans le mini-jardin de l'immeuble depuis février 2013.

Jean-Jacques Fasquel, a en grande partie initié le mouvement à Paris. Il explique tout l'intérêt qu'il y a à composter, tant sur le plan écologique que sur le plan social : grâce au compostage et aux temps partagés – souvent associés à un apéritif convivial - à le mettre en place, l'entretenir, le distribuer, une fois mûr, à tous les participants, le lien entre les habitants se renforce. Après le compostage en pied d'immeuble, il est maintenant passé à une expérience de compostage « de quartier », avec compostage collectif dans un espace public.

Anne-Claire Gadenne a l'expérience de compostages en banlieue de Paris. Elle a été désignée par le bureau du Conseil de Quartier comme présidente de la nouvelle commission « Compostage ». Plusieurs personnes se sont inscrites aujourd'hui pour participer à cette commission.

Anne-Claire Gadenne est à la recherche de volontaires souhaitant se lancer avec elle dans la partie orientale de la rue Froidevaux pour une expérience similaire à celle d'Emeline Porthé.

* *

*

L'abondance des questions posées en première partie et l'ordre du jour chargé n'ont pas permis de donner la parole aux habitants sur la propreté et le compostage. Une réunion du Conseil de Quartier sera organisée si possible avant la fin de l'année pour leur donner place, et permettre de revenir sur les questions relatives aux nuisances, le bruit notamment.